



Procès-verbal

Bureau Directeur du 13 septembre 2012

Présents : FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, SAURINA Patricia, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : MANOUVRIER Alexis, SCARSI Claude, JACQUET Michel, BANA Philippe.

Excusés : BECCIA Evelyne, BETTENFELD Jacques, DEMETZ Jean-Paul.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 16 h 30 au siège de la FFHB.

Le Bureau Directeur valide les PV des BD du 31 août et du 10 septembre 2012.

Le Bureau Directeur valide à l'unanimité, en application de l'article 2.1 du règlement d'examen des réclamations et litiges, les demandes des Comités de la Sarthe, du Maine et Loire et de la Mayenne visant à confier à la Ligue des Pays de la Loire le traitement des affaires départementales des réclamations et litiges de première instance à l'instance compétente régionale, pour l'ensemble la prochaine olympiade selon les conditions prévues par cet article.

Le Bureau Directeur valide à l'unanimité, en application de l'article 2.1 du règlement des réclamations et litiges, la demande des Comités de la Manche et de l'Orne visant à confier à la Ligue de Normandie le traitement des affaires départementales des réclamations et litiges de première instance à l'instance compétente régionale, pour l'ensemble la prochaine olympiade selon les conditions prévues par cet article.

Le Bureau Directeur est informé par un courrier de l'EHF de la mise en place d'un 3^{ème} team time out sur les compétitions EHF selon les mêmes règles que l'IHF. Cette information et sa publication dans un prochain bulletin Handinfos tiennent lieu de communication à l'ensemble des structures de la FFHB.

Sur proposition d'Alain KOUBI et de Claude Scarsi et compte tenu de la baisse des taux des SICAV monétaires, le Bureau Directeur autorise le Trésorier à arbitrer les placements vers des comptes à terme.

Joël DELPLANQUE informe le Bureau Directeur des courriers et rencontres liés à la décision du Conseil d'Administration du 15 juin sur les dispositions prises à l'encontre de l'Amicale des internationaux. Le Bureau Directeur en prend acte et décide de confier au prochain Conseil d'Administration élu en octobre 2013, la décision de la reconnaissance et des liens avec une association d'internationaux.

Philippe BANA, en l'absence de Jacques BETTENFELD, présente la dernière version de la Convention négociée avec la LNH qui sera présentée au Conseil d'Administration puis à l'Assemblée Générale pour validation selon les engagements et le mandat confié au Conseil d'Administration fédéral par l'Assemblée Générale d'Evian. Une convention plus longue (5 ans), des conditions actualisées pour la mise à disposition des internationaux, un rapprochement accru des procédures de contrôle et de gestion, une mise en place d'un conseil stratégique ainsi que l'évolution de la gestion des frais d'arbitrage, sont les éléments importants qui caractérisent cet accord. Le Bureau Directeur, à l'unanimité, valide cette convention, qui sera dès le 18 septembre soumise à l'approbation de l'assemblée générale de la LNH.

Le Bureau Directeur en profite pour faire le point sur les avancées et les quelques difficultés rencontrées sur la mise en place des dispositions prises à la suite de la tenue des Etats généraux de l'arbitrage en lien avec le haut niveau. Les soucis proviennent souvent des difficultés de communication interne malgré la volonté

affirmée par les parties d'améliorer les relations et la compréhension des situations rencontrées autour du match. Les réunions autour de cette thématique reprendront durant le dernier trimestre 2012.

Le Bureau Directeur est informé d'une convention conclue entre les Présidents de la Fédération de Handball du Qatar et de la FFHB, portant notamment sur les dispositifs d'accompagnement et le développement liés à l'organisation consécutive des Mondiaux 2015 et 2017 dans les deux pays. Ces déclarations d'intention sont validées à l'unanimité en attente de propositions plus concrètes.

Le Bureau Directeur est informé d'un courrier du 28 aout 2012 de Monsieur Julien NIZRI, Directeur Général du CNDS, sur la situation des Emploi Sportifs Qualifiés qui arrivent à échéance. Dans l'immédiat, 3 postes régionaux arrivés à échéance en 2011 sont en cours d'instruction par les services de l'Etat en charge des sports en région et en principe reconduits. Les postes arrivant à échéance fin 2012, fin 2013 et fin 2014 feront l'objet d'une prochaine instruction.

Le Bureau Directeur valide la liste des invitations prévues pour l'Assemblée Générale électorale du 13 octobre 2012 à Paris, au CNOSF et au Musée des Arts Forains en soirée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 50.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joël Delplanque', with a large, stylized initial 'J'.

Joël DELPLANQUE
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Jourdan', with a large, stylized initial 'A'.

Alain JOURDAN
Secrétaire général